|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mission Permanente de Tunisie**  **à Genève** | emblème.jpg | **البعثة الدائمة للجمهورية التونسية**  **بجنيف** |

**Intervention de la délégation tunisienne**

**24ème session du Groupe de Travail de l’EPU**

**Niger – 18 Janvier 2016**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Niger et se félicite de l’intérêt que ce pays frère accorde à l’EPU.

La Tunisie salue l’attachement du Niger à honorer les engagements qu’il a pris lors du premier Examen comme en témoigne l’élaboration d’un plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations et d’un rapport à mi-parcours sur les progrès accomplis. Elle salue également la création au cours des cinq dernières années de quinze institutions contribuant à la promotion et à la protection des droits de l’homme, dont en particulier la Commission Nationale des Droits Humains.

**La Tunisie recommande au Niger de doter cette Commission de ressources suffisantes pour lui permettre de remplir son mandat en pleine conformité avec les Principes de Paris**.

La Tunisie note par ailleurs la ratification du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et la Convention sur les disparitions forcées. **Elle recommande au Niger d’accélérer le processus de retrait des réserves à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes**.

Elle encourage en outre le Niger à consolider ses mesures législatives relatives aux droits des femmes et des enfants, et à lutter contre toutes les formes de violences contre eux ainsi que les mutilations génitales féminines.

La Tunisie note en fin les attentes exprimées par le Niger en termes d’assistance technique et exhorte le Haut-Commissariat et la communauté internationale à répondre favorablement à ces attentes.

Je vous remercie de votre attention.